L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 78 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN, 16 JANVIER.

Avis.

Nous apprenons que des numéros de l'*Abeille* se sont vendus hier, au marché, au prix de 10 cents. Nous croyons devoir répéter que nul n'est autorisé à vendre le numéro plus de 5 cents, et les personnes qui achètent l'*Abeille* doivent invariablement se refuser à en donner un prix plus élevé.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* s'occupe de la dissertation sur le capital et le travail inséré dans son discours d'inauguration. M. Kellogg ignore, peut-être, dit-il, qu'il n'y a pas de travailleurs au monde mieux payés, pour un travail peu consciencieux, que les noirs de la Louisiane. Mais M. Kellogg entreprend d'enseigner aux patrons le taux qu'il faut payer et aux travailleurs l'usage qu'ils doivent faire de leur argent. Il est évident que ce faux gouverneur qui est arrivé au pouvoir sur le dos des nègres, a dû leur promettre de les rendre tous riches et heureux et il les paie en paroles.

Notre confrère blâme la précipitation avec laquelle la Cour Suprême de l'Etat paraît vouloir décider la question des Bureaux de retours. Il déclare que la Législature étant organisée, est seule juge des titres de ses membres.

Le *Times* intitule son premier article "Pinch ahead" et il parle des conséquences que la nomination de cet astucieux militaire au Sénat des Etats-Unis peut avoir. Cette élection a irrité la coterie de la douane et il faut s'attendre à des complications.

Le *Times* attaque de nouveau la politique financière de M. Boutwell; il expose le nouveau projet de M. Buckingham, relatif au papier-monnaie, et il cite l'approbation donnée par le *Herald* au bill proposé par ce sénateur.

Notre confrère ne regarde pas les chemins de fer comme des entreprises particulières et il constate, sans objection, les progrès de l'opinion suivant laquelle les chemins de fer considérés comme routes publiques, devraient être ouverts à conditions égales, à tous les entrepreneurs de transport où administrés, dans le seul but de fournir, pour l'avantage du public, les plus grandes facilités de transport à bon marché.

Le *Republican* analyse les différentes propositions soumises au Congrès, relativement à une enquête sur les affaires de la Louisiane. Les comités du Sénat et de la Chambre sont, dit-il, composés en majorité de républicains, par conséquent les républicains de la Louisiane peuvent attendre avec confiance le résultat. Le *Republican* compte aussi sur une décision favorable de la Cour Suprême de la Louisiane et il voit tout couleur de rose.

Le *Republican* fait le panégyrique de Pinchback, élu sénateur par la pseudo-législature et il fait aussi celui du général McMillen, élu par la vraie législature, mais il exprime le regret que ce dernier n'ait pas été élu par l'assemblée du Mechanics' Institute.

LOUISIANE.

RÉSOLUTIONS ÉNERGIQUES.

Les citoyens de la paroisse de Tangipahoe se sont réunis à Amite City, samedi 11 janvier, sous la présidence du Col. John M. Bach, pour protester contre l'intrusion au Sénat de E. J. Herrwig, et contre l'intrusion à la Chambre de J. B. Wands qui n'ont été élus ni l'un ni l'autre. Le premier avait pour concurrent dans le 11me district sénatorial l'hon. Jas. M. Thompson qui a obtenu près de 1000 voix de majorité, et le second avait pour concurrent le Dr J. G. Tate qui a été élu représentant par une majorité de plus de 100. Les citoyens après avoir établi ces faits dans un préambule des plus nets et des plus clairs, déclarent, sous forme de résolutions, qu'ils répudient avec mépris la conduite du dit Herwig et du dit Wands et leur tentative de remplir le mandat de représentants quand ils savent que c'est contre la volonté de la majorité du peuple de Tangipahoe.

Ils déclarent, en outre, que le dit Herwig et le dit Wands sont des traîtres et des ennemis du pays: qu'ils les considèrent comme des voleurs et des escamoteurs politiques; que tout le monde doit les traiter comme tels, attendu qu'ils sont indignes de la confiance et du respect de tout honnête citoyen;

Ils déclarent, en outre, qu'ils approuvent la conduite des honorables J. M. Thompson et J. S. Tate, et qu'ils contribueront à payer leurs dépenses résultant de leur présence à la Législature légale;

Ils déclarent, en outre, que c'est le devoir de cette Législature et du peuple d'inaugurer le col. John McEnery comme gouverneur et tous les autres officiers légalement élus le 4 novembre 1872.

Ils dénoncent l'action du juge Durell et son Bureau des retours comme révolutionnaire et infâme et déclarent qu'ils ne se soumettront au gouvernement de ces infames pillards qui siègent au Mechanics' Institute que s'ils y sont forcés par les troupes du gouvernement des Etats-Unis. Ces déclarations sont d'une énergie et d'une netteté qui nous dispensent de commentaires et il serait fort à désirer qu'elles fussent adressées aux divers comités du Congrès, comité d'élection et comité judiciaire.

PAROISSE VERMILION. — L'épizootie a presque entièrement cessé de sévir dans la paroisse Vermilion.

Le *Cotton-Boll* annonce qu'il se fait en ce moment dans la paroisse beaucoup de ventes de shérif et de succession.

Alonzo Van Slyke, établi à Vermillion depuis trois ans, a fait en 1872, avec l'aide de ses enfants, six balles de coton, douze boucaults de sucre, mille barils de maïs, mille barils de pommes de terre, du riz, des haveta, etc. M. Van Slyke est de l'Indiana.

Il arrive de nombreux émigrants dans la paroisse Vermillion. La plupart viennent de l'Ouest.

SHREVEPORT.—Il arrive aussi des émigrants à Shreveport, mais ils ne s'y arrêtent pas: ils se rendent au Texas.

L'épizootie disparaît rapidement de la paroisse.

De fortes quantités de coton arrivent journellement à Shreveport, ce qui donne à la ville l'aspect animé des anciens jours. La crue de la Rivière-Rouge va permettre d'envoyer beaucoup de coton à la Nile-Orléans.

LE NAUFRAGE DU GERMANY.

La Rochelle, 25 décembre.

Le grand steamer transatlantique anglais *Germany*, de 3,000 tonneaux, allant de Liverpool à la Nile-Orléans, avec escale à Bordeaux, s'est perdu, à l'entrée de la Gironde, après avoir touché sur un banc.

Quatre-vingt-dix-sept naufragés, provenant de ce navire, ont été amenés, hier soir, à La Rochelle, par des chaloupes. Une trentaine d'autres ont été noyés.

Les soins les plus empressés ont été prodigués aux survivants par la population rochelaise.

Du samedi soir jusqu'au dimanche matin, l'équipage et les passagers du *Germany* sont restés accrochés sur les épaves du steamer, au milieu d'une mer furieuse. Ils ont été aperçus par un steamer français, qui, ne pouvant pas approcher, a envoyé ses embarcations à leur secours, pendant lequel les marins français ont fait preuve d'un dévouement héroïque.

LE DIVORCE A SAN FRANCISCO.

La *Chronicle* a eu la curiosité de relever la liste des divorces prononcés par les cours de San Francisco pendant l'année qui s'achève. Il en a prononcé 237! Deux cent trente-sept divorces pour une ville de 170,000 âmes. Est-ce qu'il n'y a pas là un sujet de réflexion pour les moralistes? En supposant que le procédé soit appliqué dans les mêmes proportions dans toutes les parties de l'Union,—et jusqu'à preuve du contraire nous devons admettre qu'il en est ainsi,—sait-on bien que cela nous donne par an, pour une population de quarante millions, quelque chose comme 112,000 individus divorcés, soit onze cent vingt mille en dix ans, c'est-à-dire au moins la huitième partie de la population apte à contracter mariage dans cette période de temps. Faut-il s'étonner après cela du relâchement des liens de famille et du peu d'autorité que les parents exercent en général sur leurs enfants.

—On lit dans l'*Univers* de samedi:

"Mgr Depanloup a failli, ce matin, être victime d'un accident. Il descendait dans sa voiture à la rue Garancière, lorsque son cheval s'est emporté, a pris le mors aux dents et est allé s'abattre contre une charrette pleine de charbon. La voiture a été renversée et le cocher jeté hors de son siège. Mgr Dupanloup a le bras meurtri par le choc."

ECHOS DE VERSAILLES.

Versailles, 19 décembre.

Séance bien remplie, hier, à l'Assemblée, et même parsemée d'un peu de gaieté. La Chambre a commencé par voter à l'unanimité la généreuse proposition de M. Wolowski en faveur des Alsaciens-Lorrains qui conservent la qualité de Français. Grâce à l'intelligente combinaison imaginée par l'éminent député de la Seine, nos émigrés d'Alsace et de Lorraine seront secourus sans inquiéter les scrupules du Trésor. Sur les crédits votés pour le paiement de l'indemnité de guerre, une somme égale à celle des versements volontaires qui restent acquis au Trésor, sera employée pour venir en aide à nos fidèles et malheureux compatriotes.

L'initiative de cette mesure patriotique honore M. Wolowski; elle prouve qu'à lui l'homme de cœur s'allie à l'homme pratique.

Mais voici M. Chaurand qui court à la tribune. Un murmure approbateur l'accompagne. Aux *très bien* qui éclatent de différents côtés, avant même qu'il ait parlé, on pressent une motion d'un palpitant intérêt. Et, en effet, il propose que l'assemblée s'ajourne du 23 décembre au 6 janvier, pour fêter Noël et le renouvellement de l'année. La Chambre est très sympathique. M. Dahirel seul est sombre, inquiet. Il n'entrevoit pas sans terreur le ajournement du législatif pendant quinze jours: il faut que l'exécutif soit surveillé. L'Assemblée ne partage pas ses angoisses, et décide qu'elle s'ajournera..... si le budget est voté, bien entendu. Mais pourquoi ne le serait-il pas? La Chambre discute et adopte si rapidement!

Il ne faudrait pas, cependant, pour cela, qu'elle continuât ses délibérations d'hier. Détail curieux à noter: l'Assemblée, qui avait traversé au pas accéléré tous les chapitres les plus graves du budget des dépenses, sans arrêter son attention sur des questions d'intérêt majeur plus de temps qu'il n'en fallait pour lire le texte à discuter, retirer les amendements proposés et voter, s'est livré à un long débat sur l'impôt des permis de chasse. Après un véritable tournoi d'éloquence, elle a ramené à 25 francs le droit du permis. "Pourquoi plus de ménagement pour les chasseurs que pour les agriculteurs ou les industriels?" s'est écrié M. de Ravinel. Il serait piquant de constater combien il y de chasseurs dans l'Assemblée.

Quoi qu'il en soit, voilà que le système d'impôts inauguré l'année dernière est entamé. Ce ne sera pas la seule entaille qu'il subira, s'il faut en juger par les amendements—retirés, il est vrai, mais tenus en réserve—de MM. Johnston et Rouvier, sur les surtaxes de pavillon. La question des droits d'entrée des matières brutes et premières, a, du reste, été engagée par M. Adrien Bonnet, sur la fin de la séance, et devra être traité aujourd'hui.

La Chambre s'est séparée sur une déclaration du ministre des affaires concernant les dispositions des traités de commerce relatives aux droits compensateurs.

UNE VISITE A M. THIERS.

On communique au *Journal de Beaune* la lettre suivante de M. le maire de Beaune, racontant sa visite à M. Thiers:

Ce fut hier soir, 10 décembre, entre 6 et 7. J'avais le plus grand désir de ne pas quitter Paris sans avoir eu l'honneur de voir admis à présenter mes respects à notre éminent homme d'Etat, à notre grand citoyen. Mais comment m'y prendre? On venait encore de m'assurer que la chose était impossible. Et, en effet, au milieu de tels tracas d'affaires, n'était-il pas impossible que pas un seul ministre ne pût avait être consacré à la réception d'une simple visite?

Je me m'en risquai pas moins. Je sortis de la séance de la Chambre; il était nuit close. Et dans mes vêtements de chaque jour, n'ayant pas même pris le soin de faire disparaître les traces des nuaïvales chemins que je venais de parcourir, je me dirigeai vers ce qu'on est convenu d'appeler l'Hôtel de la présidence.

Arrivé à cette demeure relativement modeste, surtout en nous reportant aux splendeurs des palais de nos anciens monarques, j'entrai au rez-de-chaussée dans un grand vestibule, où, n'étant fait connaître, on me dit très poliment:

—Monsieur, monsieur le maire, vous trouverez là-haut à qui remettre votre carte, et si M. le président est libre, il vous recevra aussitôt.

Ce fut l'affaire d'un instant. Ma carte était ainsi annotée:

LE MAIRE DE BEAUNE,

En ce moment à Paris pour affaires concernant la ville, s'honneur de présenter à Monsieur le président de la République l'assurance de son très énergique et très respectueux dévouement.

A peine cette carte était-elle donnée qu'elle passait entre les mains de M. Thiers, dont la voix se fit entendre pour m'inviter à entrer.

M. le président était absolument seul, au coin de son feu, dans son cabinet, et dans l'attitude de l'homme qui médite. Après s'être levé pour me saluer de la façon la plus cordiale, il m'engagea à m'asseoir.

Sa première question fut sur l'esprit de nos populations. "Très républicain, ai-je répondu, plein de confiance en vous, très résolu à vous soutenir et complètement aux idées d'ordre et de travail. De bouleversements, comme certains le prétendent, il n'y en a point de possibles: et de manvaises tentatives vinssent elles à se produire, elles seraient aussitôt réprimées par nos populations elles-mêmes." Alors il reconnut avec moi que la monarchie n'avait plus aucune chance, et que rêver le retour des Bonaparte, ce serait rêver la ruine et la *honte* de la France.

Ensuite il me demanda des renseignements sur l'état de nos récoltes: il savait que notre récolte en vins avait été mauvaise, mais que les autres avaient donné des résultats généralement satisfaisants.

Puis, me demandant si je m'en retournais bientôt: "Fortifiez la confiance des uns, rassurez les timides, le peu d'ambitieux qui me restent seront contraincs à fonder la République, et j'ai bon espoir que 1873 ne se passera pas sans que notre territoire soit entièrement libéré."

Nous en étions là, quand arrivèrent Mme Thiers et M. Barthélemy Saint-Hilaire. Ce dernier venait donner familièrement le résultat de la séance de la Chambre. Le résumé fut: "tout va bien." M. Thiers ajouta, en regardant M. Saint-Hilaire: "Trouvez-moi qu'il ait l'air si méchant qu'on s'est dit à lui-même." Je pus que sourire en présence de la figure si sympathique de cet excellent homme.

Je me levai, c'était l'heure où l'illustre et digne vieillard va prendre chaque jour quelques moments de repos, et je le quittai, mais dans les mêmes sentiments de commandant de ménager sa vie, parce qu'en ce moment elle est notre vie à tous, la vie de la France.

Il me dit encore ceci: "Vous voyez que votre président n'est pas inabordable!" Et moi je répondis: "Je le vois, et j'en conclus que décidément les Français sont bien à être en République."

LA RETRAITE DE BISMARK.

La retraite de M. de Bismark du poste de chef du cabinet prussien paraît être un fait accompli, d'après la dépêche suivante qui nous arrive de Berlin:

La *Gazette de Spener* dit tenir de bonne source que le chancelier de l'empire a prié l'empereur de le relever de la présidence du conseil des ministres.

L'empereur lui a répondu qu'il était prêt à accorder au chancelier de l'empire la satisfaction de tout vœu tendant à l'allégement de son travail.

Jusqu'à nouvel ordre, le ministre de la guerre, en sa qualité de doyen d'âge, présidera le conseil des ministres.

Une autre dépêche, adressée au *Times*, donne la résolution prise par M. de Bismark, une explication qu'il n'est pas sans intérêt de constater:

En déclarant son intention de résigner ses fonctions de premier ministre de Prusse, M. de Bismark semble viser bien moins à déterminer la démission des membres composant le premier ministère de Prusse, M. de Bismark semble viser bien moins à déterminer la démission des membres conseillers ministériels restent dans le cabinet, qu'à transformer les relations entre le président du conseil et ses collègues.

Le titre de premier ministre ne lui donne pas une supériorité nominale, chaque membre du cabinet étant souverain dans les affaires qui ressortent de son département, et toutes les questions d'intérêt général étant résolues en conseil par la majorité.

Le prince de Bismark a reconnu, depuis la récente discussion de la Chambre des pairs, la nécessité d'assurer au premier ministre une plus haute influence. Si l'empereur et son ministère n'étaient pas de son avis, il préférerait qu'un autre personnage devînt président du conseil prussien, et tentât de conformer les actes du ministère aux exigences de la politique actuelle, telle que l'entend le chancelier fédéral. Sur le terrain du gouvernement de l'Allemagne, en effet, M. de Bismark est le chef suprême et responsable du pouvoir exécutif.

Ce commentaire transformerait décidément en un véritable événement politique, ce qui n'avait paru d'abord qu'un incident ministériel.

—A la réception de l'expédition du décret révoquant M. Leloup comme maire de Nantes, l'administration municipale a adressé à M. le préfet la lettre suivante:

"Nantes, 19 décembre 1872.

"Monsieur le préfet,

"En présence de la mesure inattendue qui frappe M. Leloup, maire de Nantes, nous accomplissons le seul devoir que nous dicte notre dignité en remettant en vos mains notre démission d'adjoints au maire de Nantes.

"Nous avons l'honneur, Monsieur le préfet, de vous présenter l'assurance de notre respectueuse considération.

"GABRIEL LAURIOL, SARRADIN, VIAL, G. GOULIN, ÉTIENNEZ."

M. le préfet a répondu à M. Lauriol:

"M. le Conseiller municipal,

"J'ai reçu la démission que vous et mes sieurs vos collègues m'avez adressée de vos fonctions d'adjoint au maire de Nantes, à la suite de la mesure dont M. Leloup a été l'objet.

"En attendant qu'il me soit possible de pourvoir à la formation d'une nouvelle municipalité où tout au moins de déléguer ces pouvoirs à un conseiller municipal, je vous prie de vouloir assumer le service à titre provisoire.

"Agréez, monsieur le conseiller municipal, l'assurance de ma considération distinguée.

"Le préfet,

"H. DONIOL."

En conséquence, MM. Lauriol, Sarradin, Vial, Goulin et Etienne continueront à remplir leurs fonctions jusqu'à leur remplacement.

LES INONDATIONS EN FRANCE.

Nous lisons dans un journal du 23 décembre:

La Seine a continué à baisser, mais bien lentement. On espère, malgré la pluie persistante, qu'une nouvelle crue ne se fera pas sentir. Malheureusement toutes les prévisions ont été jusqu'à ce jour sujettes à tant de rectifications, que nous ne pouvons rien garantir.

La rivière qui influence le plus l'élévation de la Seine, l'Yonne, ne semble pas menaçante. Elle coule à pleins bords, mais la crue a cessé depuis trois jours.

Du reste, de bonnes nouvelles arrivent de tous les autres bassins.

Les pertes causées à Bercy par l'inondation sont déjà très considérables. A Grenelle, la situation est moins grave qu'on ne l'avait cru d'abord.

L'usine Cail n'a pas congédié un seul de ses 3,000 ouvriers. Les plus malheureux ont subi seulement une interruption de travail de deux jours et demi, temps nécessaire pour établir des pompes d'épuisement à toutes les fosses, et pour transformer littéralement tout l'outillage dont l'eau gênait le fonctionnement. On a dépensé 45,000 fr. à cette opération.

A l'île Saint-Denis, le spectacle est vraiment navrant: toutes les terres basses sont transformées en lac. Les quais du Moulin, de Seine, d'Argenteuil et Chemin d'Asnières, sont en partie inondés. Les communications sont interrompues dans les rues du Bocage, de l'Abbaye, etc.

Le cimetière est en ce moment isolé par le fleuve et envahi en partie par l'eau; l'église elle-même aurait été sérieusement menacée si la hausse avait été plus forte de quelques centimètres.

A l'autre extrémité de l'île se trouve une pension pour chevaux et bêtes à cornes. L'eau atteint le niveau des écuries. A trois exceptions près, les fabriques n'ont pas suspendu leurs travaux. Il n'est pas exact, ainsi qu'on l'a annoncé, que l'usine Claparède soit évacuée, 1,300 ouvriers ont encore leur journée assurée dans cet établissement, dont il a fallu cependant changer l'entrée, qui est maintenant du côté du canal.

L'eau a envahi les filatures Lamoureux et Vilgnier, mais les travaux n'ont pas été suspendus dans ces établissements.

Du côté de la boucle de la Marne, beaucoup de propriétés sont minées par les eaux, et on redoute des écroulements. L'autorité municipale de Joinville, aidée de la gendarmerie et des pompiers, exerce la plus active surveillance de jour et de nuit, et fournit des logements aux malheureux dont les maisons menacent ruine ou sont submergées.

Le tablier du pont de Créteil est complètement couvert par les eaux de la Marne. L'interruption des communications, qui en est la conséquence, rend très difficile le service des secours et des sauvetages.

A Maisons-Alfort, la situation n'a guère changé.

D'après le *Figaro*, à Ivry, le nombre des ouvriers sans travail, qui était de deux mille avant-hier, était hier de trois mille.

Le même journal raconte l'histoire suivante:

"L'inondation a ses martyrs. Elle a aussi ses héros.

"Voici ce qui s'est passé hier, à Saint-Maur. Plusieurs maisons de cette commune se trouvant envahies par les eaux, l'autorité en a ordonné l'évacuation. Cette opération n'était pas sans danger. Dans leur précipitation, les habitants d'une maison isolée y avaient abandonné un pauvre vieillard infirme. Un courant rapide se forma, 250 mètres d'eau séparant la maison de la terre ferme.....

"Le gendarme Puissieux entreprit ce périlleux sauvetage. Il parcourut résolument les 250 mètres, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture; il gravit à la force des poignets un mur de deux mètres et demi, et pénétra dans la maison.....

"Il chargea le vieillard sur ses épaules, et revint par le même chemin. Les obstacles de toute nature qui se trouvaient sur le sol submergé rendirent la manœuvre très difficile. Le pauvre gendarme trébucha et roula dans l'eau avec son précieux fardeau.

"Aussitôt, du rivage, le maréchal des logis—dont je regrette de n'avoir pas le nom—et un habitant de Saint-Maur, M. Tirod, montèrent du bateau qui était assez heureux pour ramener à terre, sains et saufs, le gendarme et le malheureux infirme qu'il avait si courageusement disputé à la mort."

Les désastres sur les points d'aval et d'amont sont considérables; on estime à environ dix mille le nombre des personnes lésées par l'inondation à Bercy, Ivry, Alfort-Ville, Saint Maur, Nogent, Joinville, Grenelle, Issy, Boulogne, Courbevoie, Neuilly, Clichy, Asnières, etc., etc.

—Les princes d'Orléans viennent d'adresser au *Figaro* une souscription de 25,000 fr. pour les inondés de la Seine.

NOS DERNIERS PRISONNIERS.—Le 20 décembre, sont arrivés à la gare du Nord, par le train de 9 heures 45, les derniers soldats restés prisonniers en Allemagne et qui y avaient été retenus par raison de santé.

Ils étaient au nombre de cinquante-deux et dans un état de débranlement qui faisait mal à voir; plusieurs, estropiés, paraissaient souffrir encore de leurs blessures.

C'étaient, pour la plupart, des jeunes gens, parmi lesquels se voyaient ça et là quelques vieilles barbes grises.

Nous avons causé avec un d'eux, sapeur, qui nous raconta qu'il avait été envoyé dans une ville du Schleswig, où, quand le lui permettrait sa santé, il exerçait le métier de coiffeur, de qui lui avait fourni le moyen d'amasser un petit pécule qu'il rapportait avec lui.

Les personnes qui se trouvaient dans les salles d'attente firent un chaleureux accueil à ces pauvres débris de l'armée française, et plus d'une main glissa une pièce de monnaie dans la poche de ces braves.

ETIENNE ARNAL.

C'est un grand acteur qui vient de s'éteindre, après une longue retraite et une longue infirmité. Etienne Arnal est mort à Genève, dans sa soixante-dix-huitième année. Il était né à Meulan, le 1er février 1794.

Il avait débuté par prendre part à la campagne de France, comme faisant partie de la jeune garde, dans laquelle il était entré à l'âge de quatorze ans, en qualité de pupille. Après la chute du premier empire, Etienne Arnal entra dans une fabrique de boutons; mais sans quitter sa place dans l'atelier, il s'exerçait le soir à l'Ecole dramatique que Doyen tenait alors rue de la Grande Truanderie. Il jouait Nabarès dans *Mithridate*, Raoul de Coucy dans *Gabrielle de Vergy*, tragédie en vogue de Belloto de Belloy.

Arnal reconnut bien vite qu'il faisait fausse route, et s'engagea, en 1817, au Vaudeville. Dans cette salle, étroite en somme de la rue de Chartres (aujourd'hui démolie), il concourut au succès de Duvert et Lausanne, et se fit applaudir dans *Ma Marguerite*, *les Cabinets particuliers*, *Renaud de Caen*.

Arnal fut l'heureux interprète d'une des meilleures pièces de Lockroy, *Passé minuit*, représentée en 1838.

On a vu tour à tour cet éminent comédien au Gymnase, au Palais-Royal. Au Vaudeville de la place de la Bourse, il a créé le rôle de l'avocat Averjin, dans *Héloïse Paranquet*, comédie en quatre actes d'Armand Durantin, représentée le 29 janvier 1866, et celui de Barantin, dans les *Idées de Madame Aubray*, pièce d'Alexandre Dumas fils, jouée le 16 mars 1867.

Etienne Arnal rimait à ses moments perdus. C'était lui qui, dans le titre apocryphe de *Chefs-d'œuvre d'Adry*, avait publié en 1826, la fantaisie burlesque des gendarmes:

Y avait une fois cinq, six gendarmes,
Qu'avaient de bons rhumes de cerveau.
Il s'en va chez les opticiens
Pour avoir de la bonn' réglisse, etc.

Du reste, cet homme qui faisait tant rire les autres était, comme presque tous les comiques, profondément triste en dehors de ses rôles.

Il vivait seul, en proie à une tristesse qui le poursuivit toute sa vie et qui s'était augmentée avec l'âge. On a de lui quelques épîtres en vers dont la plus connue est l'*Epître à Bouffé*. Comme il était écrit que tout serait contraste chez cet homme, qui avait joué les personnages les plus excentriques et les plus fantaisistes, il était classique en littérature. Ses vers ont l'air d'avoir été écrits vers la fin du Consulat, au temps de Sanrin et d'Esménard. Au temps de la lutte romantique, il rimaillait des épigrammes contre les chefs de cette école, qui probablement ne s'en doutèrent jamais.

LYRISME MÉRIDIONAL.

L'*Etoile*, de Ribérac, célébrait ces jours-ci, dans des termes vraiment lyriques, l'élévation de M. de Fortou au ministère. Voici l'article de la feuille périgourdine:

M. O. B. DE FOURTOU,
Ministre des Travaux Publics.

Dimanche, huit décembre mil huit cent soixante douze, s'est levé sur Ribérac un jour qui comptera dans son histoire.

C'est ce jour qu'il apprenait l'élévation soudaine d'un de ses enfants au poste le plus envié, le plus honorable, le plus glorieux.

Quelle n'était pas aussi la joie générale à l'apparition du *télégramme enchanté* annonçant la nomination de M. Oscar de Fourtou au ministère des travaux publics!

L'électricité magique qui nous apportait cette nouvelle, ne s'est pas arrêtée cette fois au bureau du télégraphe. Elle a franchi l'épicentre pour nous communiquer à la population un frisson galvanique qui l'a poussée tout entière vers la porte de la sous-préfecture, où la dépêche, étoile radieuse, resplendissait sur l'azur du vélin.

Après ce premier empressement tout spontané, justifié par un légitime orgueil autant que par une salve nourrie, l'avait venu le tour des manifestations plus directes à l'égard de ceux qui touchent de près au nouvel élu.

Les visites cordiales ont afflué chez sa digne mère, qui, dans une longue carrière de félicités domestiques, n'habitude qu'elle fût aux succès de ses fils, n'avait cependant pas encore connu un si beau jour; et chez sa noble famille, trunc vigoureux, si fortement enraciné dans le terrain fécond du droit et de la science, que épanouissement brillant d'un de ses rameaux paraît aujourd'hui naturel à tout le monde.

Puis la Société musicale, seul débris, mais débris respectable, de nos anciennes splendeurs artistiques, s'est transportée devant la maison paternelle où elle a fait entendre des mélodies qui ont dû retentir jusqu'à Versailles.

Et enfin s'est produit un mouvement universel d'adresse qui, jointes à d'innombrables lettres et cartes de félicitations, ont monté comme un flot vers le bureau de la poste, hâtant de l'éclair sous les ailes rapides de la vapeur.

Ce soir, la ville, illuminée, a vu ses rues parcourues par des sonneurs et des musiques, et, dans un élan de sympathique enthousiasme, elle a voulu, elle aussi, prendre sa part de la joie générale.

Ainsi, tout le pays, depuis le plus humble jusqu'au plus haut, a pris part à l'ovation qui vient de saluer le nouveau ministre.

Ce n'est point là un de ces faits qui se perdent dans le vague de l'indifférence ou de l'ingratitude. Ce n'est point là un de ces faits qui se perdent dans le vague de l'indifférence ou de l'ingratitude. Ce n'est point là un de ces faits qui se perdent dans le vague de l'indifférence ou de l'ingratitude.

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.....Directeur

Jeudi, 16 Janvier 1873.

Première Représentation de:

Rabagas,

Comédie en 5 actes, de Victor Sardou.

Les portes seront ouvertes à 6 1/2 heures. On commencera à 7 heures précises.

Samedi, 18.—MATINÉE & Midi. 18 jan—1f

LES CONCERTS RUBINSTEIN.

ANTON RUBINSTEIN,
HENRI WIENIAWSKI,
LOUISE LIEBHART,
LOUISE ORMENY,

Les Concerts commenceront

Lundi Soir, 27 Janvier 1873,

AU THÉATRE DE L'OPÉRA.

Des annonces en donneront prochainement les détails. 16 janv—

Théâtre des Variétés.

Seul locataire.....Lawrence Barrett

Bénéfice de Lawrence Barrett:

MICHELIEU.

VENDREDI et SAMEDI SOIR, 17 et 18 janvier, et samedi, à midi.

DUKE'S MOTTO.

LUNDI, 20 janvier—DÉBUT DE LA PLUS GRANDE ARTISTE DU SIÈCLE,

CHARLOTTE CUSHMAN,

dans son grand rôle de MEG MERRILIES.

A NOS AMIS ET HABITUÉS.

☞ Malgré les grandes dépenses qu'occasionne l'engagement de

Mlle CHARLOTTE CUSHMAN,

la Direction a résolu de ne pas augmenter les prix des places. Elle compte sur l'appui du public pour faire face aux nouveaux frais. 16 janv

Théâtre St-Charles.

Propriétaire.....BEN DE BAR.

Engagement de la troupe LINGARD.

Jeudi soir, 16 janvier 1873,

A LIFE'S DREAM.

M. Wm. Horace Lingard remplira le rôle du Scarlet Page, et Alice Lanning Lingard celui de Lady de Lissingham. M. Lingard dans des nouvelles esquisses.—Samedi, matinée.—A l'étude. LOS LADRONES.

Ouverture commence à 7 heures et demie. 16janv

Académie de Musique.

ENGAGEMENT EXTRAORDINAIRE.

M. David Bidwell a la satisfaction d'annoncer l'engagement de la reine des artistes burlesques

MISS LYDIA THOMPSON

Et de sa grande troupe d'Acteurs.

C'est l'organisation la plus complète d'acteurs burlesques qui existe: elle se compose de:

MISS LYDIA THOMPSON,

Miss Eliza Weatersby, Miss Camille Dubois, Miss Carlotta Zerbini, Miss Tilly Kahl, Miss Alice Atherton, Miss Emmie Leslie, Miss Jenny Wheatleigh, Mrs. H. H. Wilson, Mr. Harry Backet, Mr. Ben Maree, Mr. Alan Bryer, Mr. Wilkes, Henry W. Peck, Wm. H. Wilkes, chef d'orchestre.

De nombre de choristes et d'un corps de ballet.

Lundi soir, 13 janvier 1873.

Le répertoire de la saison sera suivi dans l'ordre ci-après:

Les 13, 14, 15 et 16 janvier—LA BARBE BLEUE.
Les 17, 18 et 19 janvier—KRINLOWORTH.
Les 20, 21 et 22 janvier—ROBIN HOOD.
Les 24 et 25 janvier, au soir—LES BRIGANDS, et UN JOUR A PARIS.

Dans ces deux pièces, MISS THOMPSON remplira six rôles différents.

Les 27, 28, 29 et 30 janvier—ALADIN.
Les 4, 5 et 6 février—LURLINE.
Les 8 février—Bénéfice d'adieu—IXION.

Le ballet-féerie-féerique qui le caractérise, sera représenté chaque soir.

Les Dimanches, matinée à 2 heures au quart. On peut retenir des places, une semaine d'avance. Le contrôle sera ouvert à 9 heures du matin. 12janv—1f

Café Bismarck,

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.

Donné tous les soirs, à neuf heures, par la Troupe parisienne, sous l'habile direction de Mlle Thérèse, première chanteuse des cafés chantants de Paris.

Entrée gratuite. 16janv—1f

Le Grand Musée d'Anatomie,

Au No 46 de rue St-Charles,

EST ouvert tous les jours, pour les messieurs seulement, etc. vient d'être publié, de 9 heures aux jeunes gens. On l'envoie franc de port, le prix est de 25 cents. S'adresser au secrétaire du Musée d'Anatomie, No 46 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. 2déc—1an

Grande Foire Diocésaine,

SOUS LA DIRECTION DE MGR. PERCHE,

POUR bâtir des Ecoles paroissiales et une salle pour les associations catholiques, commençant le 1er décembre et finissant le 22 du mois courant, à la salle de l'Exposition, rue de la Loge de la Parfaite Union, rue des Remparts.

Prix d'entrée.....25 cts
10janv au 22

Bureaux de "Circondet Canal & Navigation Company" Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1872. Élection annuelle de neuf Directeurs de cette Compagnie pour le terme prochain, sera tenue au Bureau, rue Moreleville, le 20 JANVIER 1873, de 10 heures A. M. à 1 heure P. M.

EMILE BOUNY, Secrétaire.

19dec—19,26,2,9,16,19jan7

MADAME ALABAU,

91 CONTI.....CONTI 91

Champion Costume Store of America,

VIENT de recevoir 5,000 Costumes et Domitions brodés en lamino pour danses et mascarades, tels que

Rois, Princes, Ducs, Comtes, Marquis, Pages, Barons, Reines, Princesses, etc. etc.

AINSI QUE

25 Armures, Casques, Moustaches, Démons, Singes, Ours, le grand Turc, etc. etc.

Rappelez vous que c'est Mme Alabau qui a fourni les costumes du "BOUCANAVAL" et aux Ministres, le Mardi Gras passé.

Costumes faits sur commande et loués à des prix très modérés.

Nous avons plusieurs pas de magasin.

91 Rue Conti 91

1er déc au 19 mars

ED. L. ZELL, Pro de Sta. Cruz. J. ROTOSCANO, Ex-Gouverneur.

ED. L. ZELL & CO.,

NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES, importateurs de cigares de la Havane et de produits de la Havane, ainsi que des riz Caroline et Carolinette. Nouvelle-Orléans. Lne Lock Box 74 du bureau de Poste. 15déc—1an3pa

Le Collège Commercial de Delbear

EST ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Les élèves peuvent commencer en tout temps: l'écriture, la tenue des livres, l'arithmétique et les langues. Il y a une classe de danse et d'escrime pour les dames. 9déc—3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle

—DE LA—

Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1872:	
Sur les risques d'incendie..	$418,377 28
Sur les risques de mer.....	58,045 35
Sur les risques des rivières..	28,094 93
Total des primes.....	$503,328 53
En sus des primes non expirées le 31 décembre 1872..	$118,185 00
Primes renouvelées.....	6,228 93
	124,413 93
Montant net des primes.....	$628,824 46
Pertes sur incendies.....	$12,722 45
Pertes sur mer.....	90,111 22
Pertes sur rivières.....	2,239 46
	125,072 61
Pertes par les incendies, non réglées et réglées, mais non dues.....	20,000 00
Réserve (prêtée par la charte) des 1 fr par cent sur les sundites pertes.....	2,501 25
Frais, taxes, intérêt.....	14,628 16
	176,271 98
Bénéfices.....	$101,552 61

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Bonds de la ville et autres bonds, valeur au comptant.....	$86,520 00
Billets en garantie et billets hypothécaires.....	209,774 46
Actions de la Cie du gaz et autres actions.....	61,125 00
Effets à recevoir, pour primes.....	17,409 16
Primes en voie de recouvrement.....	89,149 99
En caisse.....	63,710 40
Montant entre les mains du banquier de Londres.....	30,000
Succursales.....	2,118 97
Comptes en suspens.....	2,120 19
Propriété au coin des rues Canal et Camp, valeur au comptant.....	55,000 00
Propriété dans la rue Dauphine, valeur au comptant.....	6,018 24
	$755,841 24

PASSIF.

Capital.....	$600,000 00	
Réservé pour primes non expirées.....	118,185 00	
Réservées pour réclamations non réglées.....	20,000 00	
Dividende aux actionnaires.....	61,952 61	101,952